



**Syndicat Autonome des Conducteurs de Train  
Autonom Syndicaat van Treinbestuurders**

**Namur, le 5 juillet 2015**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

En date du mardi 16 juin 2015, une réunion de conciliation s'est à nouveau tenue entre les Directions de HR-Rail et SNCB Transports et le SACT – ASTB et ce suite à l'activation de la procédure de la sonnette d'alarme.

Lors de cette réunion de conciliation, il a été suggéré que le SACT-ASTB émette une proposition chiffrée concernant un nouveau système de primes pour les conducteurs.

De plus, il avait été convenu que les Directions HR-Rail et SNCB Transports donneraient réponse aux différentes questions que le SACT-ASTB poserait à cet effet, questions que le SACT-ASTB a envoyées en date du 17 juin 2015 concernant le système de primes actuel. Aucune réponse, voire aucune réaction, aux différentes questions posées par le SACT-ASTB n'a été fournie.

Dès lors, des propositions concrètes émises par le SACT-ASTB ont été transmises aux Directions en date du 22 juin 2015, tout en sollicitant une réaction de leur part pour le 1<sup>er</sup> juillet 2015 au plus tard, et plus précisément quant à savoir s'il existe ou non une réelle volonté de négociation de leur part.

En effet, depuis plus d'un an, le SACT-ASTB a insisté à de très nombreuses reprises pour faire comprendre aux Directions de HR-Rail et SNCB Transports que les conducteurs de train attendent avec impatience un geste fort de leur part, et ce dans le but d'être simplement considérés à leur juste valeur.

Le SACT-ASTB n'ayant reçu aucune réponse de la part des Directions HR-Rail et SNCB Transports, se voit dès lors contraint de déposer un préavis de grève.

Aujourd'hui le constat est une fois de plus clair, les Directions de HR-Rail et SNCB Transports se moquent totalement des revendications des conducteurs de train, et du SACT-ASTB en particulier.

Et pourtant la situation est préoccupante. Nous avons aussi attiré l'attention des Directions HR-Rail et Transports **sur le ras le bol général des conducteurs de train.**

Les conducteurs du réseau manifesteront dès lors leur mécontentement par des arrêts de travail national aux dates suivantes :

- Le samedi 18 juillet 2015 de 03h00 au dimanche 19 juillet à 03h00.
- Le samedi 25 juillet 2015 de 03h00 au dimanche 26 juillet à 03h00.
- Le samedi 01 août 2015 de 03h00 au dimanche 02 août à 03h00.
- Le samedi 08 août 2015 de 03h00 au dimanche 09 août à 03h00.
- Le samedi 15 août 2015 de 03h00 au dimanche 16 août à 03h00.
- Le samedi 22 août 2015 de 03h00 au dimanche 23 août à 03h00.
- Le samedi 29 août 2015 de 03h00 au dimanche 30 août à 03h00.

Pour Arthur MERCIER – Président,

Claude FERRAIS – Vice-Président

***CONTACT PRESSE : Olivier JARDEZ (0471/80 63 97)***